

# TRAVAUX | PÔLE GARE

L'entreprise COLAS a commencé à réaliser les travaux de requalification de la gare de Pierrelaye, rue Claude Grenthe, rue du Général de Gaulle, rue Thibivilliers, rue des Osiers du 28 avril au 15 septembre 2025



© Pierrelaye  
Début des travaux  
28/04/2025  
Fin des travaux  
15/09/2025

Les travaux se dérouleront en **5 phases** selon le calendrier suivant :

## PHASE 1

**Du 28 avril au 30 mai 2025** rue du Général de Gaulle côté impair, entre la rue du Docteur Albert Calmette et la rue du 19 mars 1962, et rue Thibivilliers entre la rue Georges Boucher et la rue Claude Grenthe.

## PHASE 2

**Du 30 mai au 1 juillet 2025** rue du Général de Gaulle côté pair entre la rue du Docteur Albert Calmette et la rue du 19 mars 1962, et rue Thibivilliers entre la rue Georges Boucher et la rue Claude Grenthe.

## PHASE 3

**Du 14 juillet au 01 août 2025** rue des Osiers entre la rue Claude Grenthe et le parking.

## PHASE 4

**Du 04 août au 22 août 2025** rue Claude Grenthe côté impair.

# PHASE 5

**Du 25 août au 15 septembre 2025** rue Claude Grenthe côté pair

Infos pratiques

**A partir du jeudi 5 mai et jusqu'au jeudi 22 mai**, une **période de test** est mise en place modifiant des sens de circulation.

Le double sens alterné est supprimé au niveau de la gare.

La rue des Osiers redevient en sens unique.

La rue Claude Grenthe est fermée en haut et mise en impasse.

Une signalétique adaptée est mise en place par l'entreprise intervenant sur le chantier du Pôle Gare et ce dès aujourd'hui et valable pendant la période de test.

Merci de votre compréhension.

**Des déviations sont susceptibles d'être mises en place** au niveau des rues concernées par les travaux.

**Aucun stationnement** n'est autorisé sur l'emprise et sur 5 mètres de part et d'autre du chantier.

Le cheminement piéton est maintenu.

Les travaux sont signalés jour et nuit par des barrières ainsi que des dispositifs de signalisation réglementaires.

Contact

**Service voirie**

01 34 32 31 45

Documents

[Arrêté Travaux | pôle gare](#)